

Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation

Service du développement territorial et de modernisation

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 20 décembre 2018

OBJET : PROJET D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET PAR PROGRAMMES 2019.

Mesdames, messieurs,

Le Projet d'activités et de budget par programmes présente, chaque année, pour l'ensemble de nos politiques, nos objectifs stratégiques et opérationnels, nos projets, nos actions et nos opérations d'investissement, ainsi que les moyens financiers et les ressources humaines dédiés à leur mise en œuvre.

Ce document développe ainsi les priorités que j'ai portées à votre connaissance dans le Rapport d'orientations budgétaires, traduisant nos orientations dans tous nos domaines de compétences, qu'il s'agisse de la préservation et du renforcement de nos politiques de solidarité, de nos politiques d'investissement au bénéfice du territoire et des habitant.es ou de la poursuite de nos politiques innovantes et de nos démarches de modernisation.

Notre collectivité est l'une des seules collectivités proposant ainsi une vision globale et étayée de ses politiques publiques, à l'appui du vote du budget primitif par notre Assemblée.

Le président du Conseil départemental,

Stéphane Troussel



Délibération n° du 20 décembre 2018

PROJET D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET PAR PROGRAMMES 2019.

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** à M. le Président du Conseil départemental de la présentation du Projet d'activités et de budget par programmes 2019.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

| Adopté à l'unanimité : | Adopté à la majorité : | Voix contre : | Abstentions : |
|--------------------------------------|------------------------|--|---|
| Date d'affichage du présent acte, le | | Date de notification du présent acte, le | Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le |

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

